

— Non, rien, absolument rien.

— Eh bien, repris-je, ce prêtre, c'est moi.

A ces mots mon interlocuteur fixa sur moi deux yeux perçants comme s'il avait voulu lire jusqu'au fond de mon âme et découvrir si ce que lui disait l'archevêque à propos de ma sincérité était vrai. Je vis parfaitement le mouvement, mais ne fis point semblant de l'avoir remarqué. "Eh bien, repris-je, je veux être franc avec vous et vous mettre au courant de mon histoire afin que vous sachiez à quoi vous en tenir. Je ne connais point l'avenir. On ne sait ce qui peut arriver. Je serais désolé de payer votre hospitalité en vous causant du trouble et je ne veux pas que vous ayez sujet de m'accuser un jour de vous avoir trompé et mis dans l'embarras." Alors je lui fis le récit de mon mariage, de ma liaison avec l'église protestante, etc. Pendant ce récit, je remarquai à deux ou trois reprises une grimace significative sur sa figure. Il trouvait l'affaire assez compliquée probablement. Cependant sa première réflexion lorsque j'eus terminé fut celle-ci: "Et l'autre que va-t-elle devenir?" Ces simples paroles ravivèrent toutes mes douleurs et tous mes remords! L'autre, c'était bien là mon tourment, mon cauchemar continu! "Monseigneur de Montréal m'a promis d'en prendre soin ainsi que de mes enfants, si elle voulait y consentir." Le sujet entamé était pénible. Sans doute l'abbé le vit car il changea immédiatement le tour donné à la conversation.

Nous discutâmes l'affaire sous toutes ses faces, les démarches à faire pour obtenir l'absolution des censures, les moyens de correspondre sans éveiller l'attention. Rien de plus facile. Les lettres étaient adressées sous double enveloppe à l'abbé, l'enveloppe supérieure portait naturellement son nom et l'enveloppe intérieure le mien. Lorsque tout fut arrangé, l'abbé me dit: "Prenez courage. Vous allez avoir de terribles luttes à soutenir, les